



Protocole Sanitaire

Diwan Danse d'Orient a mis en place le protocole sanitaire suivant pour ses activités de cours de Danse d'Orient. Ce protocole est destiné à assurer une pratique de la danse en sécurité, et de limiter les risques de propagation du virus à d'autres usagers des locaux municipaux que nous utilisons (principalement la salle Olympe de Gouges, mais potentiellement toute autre salle mise à notre disposition). Il a été communiqué aux élèves et encadrants qui se sont engagés à respecter ces recommandations.

1 Recommandations aux danseurs

- **Reprise d'activité** : toute personne ayant contracté le covid-19 ou qui soupçonne l'avoir eu devra consulter son médecin avant toute reprise des cours. La consultation du médecin est également recommandée en cas de période prolongée d'inactivité physique.
- **Vigilance sanitaire** : chaque élève/encadrant s'engage à s'exclure de lui-même des cours et, si besoin, à consulter un médecin en cas de symptômes de covid-19 chez lui ou chez un proche. Il s'engage également à notifier l'association afin qu'elle puisse décider s'il convient de suspendre ou reporter des cours. Pour rappel les symptômes sont : fièvre > 38°C ; frissons, sueurs inhabituelles au repos ; courbatures ; perte d'odorat et/ou du goût ; maux de gorge ; toux sèche ; diarrhée ; difficulté respiratoire ; fatigue inhabituelle ; douleur dans la poitrine ; palpitation ou variation du rythme cardiaque anormale.
- **Rappel des gestes barrières** : lavage des mains ; éviter de se toucher le visage, le nez, la bouche ; mouchoir jetable ; éternuer, tousser dans son coude ; distanciation physique minimum (1m) et port du masque à l'intérieur ; éviter les gants.
- **Arrivée des élèves** : les élèves arriveront quelques minutes avant le début de chaque cours et attendront la sortie des élèves du cours précédent. Durant ces périodes d'attentes, ils respecteront les mesures barrières recommandées à l'extérieur des bâtiments (distanciation physique de 1m, à défaut port du masque etc.).
- **À l'intérieur du bâtiment** : le port du masque est obligatoire pour circuler, et une distanciation physique de 1m minimum devra être respectée. Si d'autres consignes propres à la salle sont disponibles (restrictions de circulation etc.), il faudra les respecter.
- **Vestiaires** : l'accès au vestiaire est restreint. Les élèves sont invités à venir en tenue si possible. À défaut, le masque obligatoire et une distanciation physique de 1m devra être respectée entre chaque élève à l'intérieur du vestiaire. La zone utilisée par chaque élève pour se changer et la patère qu'il occupera pour suspendre ses effets personnels seront nettoyées et désinfectées avant et après usage.
- **Sanitaires** : autant que possible les élèves éviteront d'utiliser les toilettes. À défaut, ils appliqueront les gestes barrières usuels : lavage des mains avant et après l'usage des WC, essuie-main en papier à usage unique.
- **Sac personnel et effets personnels** : chaque élève s'équipera d'un sac dans lequel il mettra ses effets personnels (serviette, gourde/bouteille préremplie, accessoires) et qu'il conservera à proximité durant le cours. Aucun échange ou partage d'effets personnels n'est autorisé.



- **Chaussures de danse** : les élèves se muniront de chaussons, demi-chaussons ou chaussettes dédiés à l'activité de danse. Leurs chaussures de ville seront laissées au vestiaire ou conservées dans leur sac personnel.
- **Gel hydroalcoolique** : une borne de gel hydroalcoolique est mise à disposition des élèves à l'entrée de la salle. Les élèves s'en serviront avant et après chaque cours, et chaque fois qu'ils jugeront cela utile.
- **Distanciation physique et port du masque durant le cours** : l'activité de danse d'orient est essentiellement une danse individuelle qui s'exerce en ligne face à un enseignant. Le port du masque n'est pas obligatoire durant le cours si une distance physique de 2m entre chaque élève est respectée. En cas contraire, le port du masque devient obligatoire. Les contacts physiques entre élèves, ou entre élève et encadrant sont proscrits. Les instructions seront données verbalement.
- **Matériel et accessoires** : si l'encadrant prévoit des exercices au sol, les élèves seront prévenus et viendront équipés de leurs propres tapis de sol. Tous les accessoires et matériels utilisés seront mis à disposition de chaque élève pour l'année, dans la mesure du possible, et les élèves viendront au cours avec. Si du matériel commun est utilisé, il sera nettoyé avant et après chaque usage.

2 Recommandations spécifiques pour l'encadrant

- **Suivi des présences** : afin d'assurer la vigilance sanitaire, l'encadrant fera le suivi de présence des élèves à chaque cours.
- **Matériel fourni par l'association** : l'encadrant viendra au cours équipé de gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes ou spray alcoolique, papier essuie-tout jetable, gants jetables, masques jetables.
- **Nombre d'élèves par cours** : la salle a une superficie de 100 m². Pour respecter une distance de 2 m entre chaque élève, chaque élève doit disposer de 4 m² d'espace vide autour de lui, soit un maximum de 25 personnes dans la salle. En général, nos cours ont un maximum de 15 élèves, et 1 encadrant, ce qui est largement en deçà.
- **Barres, poignées de porte, sonorisation** : tout équipement touché par l'encadrant ou par les élèves sera désinfecté après chaque cours en utilisant des lingettes désinfectantes.
- **Aération du local** : la salle sera aérée soit en permanence (portes et fenêtres gardées ouvertes), soit entre chaque cours, et au minimum 15 min en début séance (1 séance = 3h de cours).